

GJ DIALOGUE

La mise en observation

Le Généraliste face à la requête

Giuseppe Pizzuto - SSMG
04/09/2010

Introduction

- Situation privilégiée du MG ?
- Rôle du médecin traitant dans l'application de la loi
- Dimension éthique
- Circonstances
- Cas de figure possibles
- Le rapport médical circonstancié

Situation privilégiée du MG ?

- Proximité
- Connaissance du patient
 - histoire personnelle et familiale
 - antécédents
 - interactions avec environnement

Situation privilégiée du MG ?

- Continuité
- Globalité
- Interdisciplinarité
- Confiance

Rôle du médecin traitant dans l'application de la loi

- Situation privilégiée ?
- Oui, pour raisons évoquées
- Mais, situations de gestion difficile
- Abus de confiance ?
- Revendication ?

Interférences extérieures

- Famille
- Administrateur de biens
- Connaissances
- Voisinage

La dimension éthique

- Objectif : santé du patient
- Respect
- Equité
- Secret médical

Les circonstances

- Implication antérieure
- Contexte familial
- Antécédents
- Pas de possibilité de réponse adéquate autrement

Cas de figure possibles

- Soins en milieu familial
- Centre de Santé Mentale
- Psychiatre privé

Rapport médical circonstancié

- Contenu
- Que faire ?
- Que communiquer ?
- S'abstenir ?

Essai de conclusion

- Place prépondérante du MT
- Recherche du bien du patient (et des proches)
- En pratique...
- Formation ?
- Position ambivalente
- Retour de flamme revendicatrice...